

Communiqué de presse

Namur, le 4 juillet 2019

« MERCI DE M'AVOIR VU ! » : la nouvelle campagne de l'AWSR sensibilise à la présence accrue de motards.

Avec le retour des beaux jours, les motards sont plus nombreux sur nos routes. Durant cette période, le nombre de kilomètres parcourus à moto augmente ce qui augmente le risque d'accident. En effet, nous constatons que c'est entre avril et octobre que 8 accidents sur 10 impliquant des motards ont lieu. Avec la campagne « Merci de m'avoir vu ! », l'AWSR a décidé de sensibiliser à la présence accrue de motards sur les routes wallonnes.

La campagne d'affichage (300 panneaux de 10m²) pendant le mois de juillet le long des autoroutes et routes secondaires vise à sensibiliser les automobilistes à la présence des motards dans la circulation afin qu'ils adaptent leur comportement et fassent preuve d'une grande vigilance à leur égard. Par exemple, consulter ses rétroviseurs et utiliser ses clignotants sont les garants de la sécurité lors de tout changement de direction, que ce soit lorsqu'il y a un changement de bande dans les files, un dépassement ou une bifurcation. Les motards en seront reconnaissants et feront probablement ce geste symbolique avec le pied qui vise à remercier d'avoir fait attention à eux.



Bien entendu, la vigilance de chaque motard est également essentielle : il est important d'adopter une conduite anticipative. Il est également primordial d'effectuer fréquemment des mises à niveau et d'investir dans un équipement de qualité.

Par ailleurs, l'AWSR et le Ministre wallon en charge de la sécurité routière Carlo DI ANTONIO soutiennent le projet « **Sauve une vie 2** ». Il s'agit d'un projet vidéo didactique et interactif emmené par le CHU et l'ULiège, qui place notamment le grand public dans la peau d'un passant confronté à la prise en charge d'un motard blessé suite à un accident. L'objectif de ce projet est de faire connaître au plus grand nombre les bons réflexes à adopter si nous devons nous retrouver dans une telle situation.

www.sauveunevie.be/e2

Un équipement conforme à la loi avec un degré de protection élevé.

Malgré une tendance générale à la baisse, on enregistre encore 28 motards tués en Wallonie et 901 blessés graves en 2017 (source : AWSR/Statbel). Durant le premier trimestre de 2019, le tableau de bord de l'AWSR recense un constat alarmant : 120 motards victimes de la route dont 8 tués sur place.

La gravité des accidents de moto est 2x plus importante que celle des automobilistes. Les motards restent des usagers vulnérables, notamment parce qu'ils ne sont pas protégés par une carrosserie. Le risque d'accident grave ou mortel par km parcouru est 57 fois plus élevé que celui d'un automobiliste. Les conséquences des accidents dans lesquels ils sont impliqués sont donc systématiquement beaucoup plus graves pour eux.

Dans sa dernière étude relative aux équipements des conducteurs de deux-roues motorisés, l'AWSR démontre que si le port du casque semble pleinement acquis (**99% des usagers de deux-roues motorisés**) pour l'ensemble des deux-roues motorisés, ce n'est pas encore le cas pour les autres équipements. Seuls **17% des motocyclistes** portent les autres équipements spécifiques à la moto (gants, vestes, pantalons, chaussures,...). Cette problématique constitue un véritable enjeu dans la prévention des blessures.

https://www.awsr.be/sites/default/files/awsr_2rm_2019_web.pdf

L'équipement de tous les motards est donc primordial. L'AWSR profite de cette campagne pour les sensibiliser via le réseau de vente des équipements motos de Wallonie. Une affiche et un dépliant qui reprennent en détail l'équipement indispensable vont être envoyés à plus de 130 concessionnaires.

Contact Presse AWSR :

Pierre-Laurent Fassin – 0475 98 34 06

[@AWSR_be](https://twitter.com/AWSR_be)

www.tousconcernes.be